



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI 30 AVRIL**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30,
sous la **présidence de Sylvie TURPIN, 1^{ère} adjointe.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **23 avril 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne,
COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, JEUNESSE André, BOITIER Jean-Louis,
DUJARRIC DE LAGARDE Irène, LEQUES Thierry, ARRIVÉ Hervé, FATRAS Christian,
de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, ROBERT Nathalie, BOUCHALAIS-COUZON Cristelle,
AUDEBERT Délizia, ROMPILLON Nelly, ULYSSE Karine, ROHRIG Thomas, RECOUVREUR Anaïs,
BAUDIT Mathis

Absent(s) : RECOUVREUR Anaïs

Absent(s) avant donné pouvoir : BARRAUD Vincent à TURPIN Sylvie, LEQUES Thierry à GAGNADRE
Josselyne

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nommé par 22 voix

MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire,
conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux
délibérations, votes et décisions.

**Suivant l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, le maire étant empêché, il est
remplacé dans ses fonctions par la première adjointe Sylvie TURPIN, cette dernière assure notamment la
présidence de séance de la présente réunion.**

**DE 049-2026-024 RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS
DIRECTS**

Sylvie TURPIN indique au conseil municipal que :

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale
des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée

:

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est
inférieure à 2 000 habitants ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les autres cas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil
municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

À toutes fins utiles, je vous invite à consulter le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr qui présente dans l'espace dédié l'ensemble des informations relatives à cette commission.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques **dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double*, proposée sur délibération du conseil municipal.**

* 24 personnes si la population de votre commune est inférieure à 2 000 habitants,
32 personnes si la population de votre commune est supérieure à 2 000 habitants

CONTRIBUABLES DOMICILIÉS SUR COMMUNE

- | | | | |
|----|--------------------------|----|---------------------------|
| 1 | PIOU Francine | 15 | BOUGNOU Dominique |
| 2 | LESTRILLE Philippe | 16 | BAUDIT Eric |
| 3 | RENOULLEAU Marie-France | 17 | CHAUMET Serge |
| 4 | GICQUEAU Annick | 18 | LARCHE Evelyne |
| 5 | MIOT Jean | 19 | BRIAND Thierry |
| 6 | VASSEUR Catherine | 20 | BESSON Josselyne |
| 7 | PALISSIER Dominique | 21 | DUJARRIC DE LAGARDE André |
| 8 | JOUINOT Sophie | 22 | COURLY Pascale |
| 9 | FETARD Jean-Michel | 23 | BOYER Sandra |
| 10 | HETLEER Christine | 24 | LEQUES Nelly |
| 11 | TESSIER Nicole | 25 | RAFFEGEAU Monique |
| 12 | SARRY Janique | | |
| 13 | RAILHERE Marie-Christine | | |
| 14 | MICHELET Christian | | |

PROPRIETAIRES MAISONS SECONDAIRES

- 1 GARNIER Jean-Yves
- 2 DIDDANI OCHOUR

PROPRIETAIRES DE BOIS

- | | | | |
|---|--------------------|---|---------------|
| 1 | SALMON Jean-pierre | 2 | SALMON Gilles |
|---|--------------------|---|---------------|

PROPRIETAIRES HABITANTS HORS COMMUNE

- | | | | |
|---|------------------|---|---------------|
| 1 | MOUSSION Cédric | 3 | BONNEAU Kévin |
| 2 | MONNERIE Patrice | | |

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

➤ **VALIDE la liste proposée**

Pour extrait conforme

La 1^{ère} adjointe, Sylvie TURPIN.



Le secrétaire, Daniel MOTARD

2/2

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-2026..... - DE 0492026024-DE

Reçu en préfecture le /05/2026

Délibération affichée le /05/2026

Délibération rendue exécutoire le /05/2026, la 1^{ère} adjointe, Sylvie TURPIN

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr